

6 juillet 2010 | Le Droit | PATRICEPATRICEBERGERON BERGERON LaLaPressePresseCanadienne Canadienne
QUÉBEC —

La débrouillardise des parents mise à contribution

Des milliers de parents ont dû se débrouiller avec leurs petits hier matin.

Les responsables des garderies en milieu familial ont débrayé pendant deux heures, pour n'ouvrir qu'à 10 h. Les 12 500 gardiennes veulent ainsi forcer le gouvernement à négocier rapidement leur première convention collective.

Les gardiennes en milieu familial sont des travailleuses autonomes. Elles reçoivent des subventions du gouvernement et obtiennent des déductions fiscales, mais contrairement aux travailleurs autonomes, elles ont obtenu le droit de se syndiquer.

Pour leur première convention, les membres de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ), affiliées à la CSQ, veulent notamment des congés fériés payés et surtout des salaires équivalents aux employés des CPE, dont le tarif horaire sera de 21,65 \$ à compter d'avril 2011.

Prêtes à négocier

En entrevue hier après-midi, la présidente de leur syndicat, Sylvie Tonnelier, a affirmé qu'elles sont prêtes à négocier. Elles conviennent que, contrairement aux salariées, elles travaillent à la maison et obtiennent des déductions fiscales.

« On en discute, mais le problème c'est qu'on est tout seuls pour en discuter, a-t-elle commenté. On nous écoute, mais il n'y a pas de retour. Probablement que le gouvernement y voit une certaine dépense. En fait, ce n'est pas une dépense, c'est payer raisonnablement les gens qui s'occupent de 90 000 enfants au Québec. »

Mme Tonnelier n'a pas pu chiffrer les demandes de son syndicat.

Elle a indiqué que le mouvement de débrayage avait été suivi de façon satisfaisante, en ajoutant que les parents avaient été prévenus il y a deux semaines, pour minimiser les inconvénients.

Seules deux séances de négociations étaient prévues cet été, dont une hier et l'autre le 12 juillet. Mme Tonnelier met donc en doute la volonté des interlocuteurs gouvernementaux d'en arriver à une entente avec célérité.

« On veut un règlement satisfaisant, mais aussi que les négociations soient sérieuses », a-t-elle insisté. Les membres ont aussi voté en faveur d'autres débrayages d'une demi-journée et d'une journée, à tenir au moment opportun.

La ministre de la Famille, Yolande James, a pour sa part réitéré la bonne foi du gouvernement. En entretien téléphonique, elle a déclaré qu'elle veut bien négocier tout l'été s'il le faut, en rappelant que ces négociations sont plus complexes.

« On n'est pas en renouvellement (de convention collective), tout est à bâtir, a-t-elle conclu. Cela amène des défis et des éléments de négociation plus intenses, si je peux dire. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

6 juillet 2010 | Le Droit | JUSTINEJUSTINEMERCIER MERCIER jmercier@ledroit.ledroit.com

La vigilance et l'entraide sont de mise

Jeunes et moins jeunes devront faire attention à leur santé au cours des prochains jours.

La chaleur accablante impose une certaine vigilance pour les jeunes enfants, les personnes âgées, les malades chroniques et les gens travaillant à l'extérieur.

Il est recommandé de passer au moins deux heures par jour dans un endroit climatisé. Pour ceux qui n'ont pas cette chance à la maison, les centres commerciaux, les bibliothèques et les centres communautaires sont des endroits de choix pour prendre une pause de la chaleur. Ceux qui ont besoin de sortir doivent boire fréquemment, éviter les activités trop intenses et porter des vêtements légers et un chapeau.

Dans le cas des bébés, il importe de prévenir la déshydratation en les allaitant plus souvent ou en leur offrant de l'eau entre les biberons. Il faut également éviter qu'ils soient à l'extérieur entre 10 h et 15, et les rafraîchir, plusieurs fois par jour, dans un bain tiède.

Les autorités rappellent aussi qu'il ne faut jamais laisser un enfant dans un véhicule, même si c'est pour quelques minutes et que les vitres sont baissées. Une jeune mère de Rockland avait d'ailleurs dû faire face à la justice après avoir laissé son bébé de trois mois dans sa voiture, l'été dernier, pour se rendre au bar laitier.

La Direction de santé publique de l'Outaouais suggère aussi d'appeler ou de rendre visite aux personnes demeurant seules ou en perte d'autonomie pour s'enquérir de leur état de santé et leur offrir de leur apporter des breuvages frais ou de les accompagner dans des endroits climatisés.

La qualité de l'air pourrait aussi se dégrader si un smog se fait sentir. Les gens avec des maladies cardiorespiratoires doivent donc être alertes.

Coup de chaleur

Le risque est aussi bien présent pour les gens qui travaillent à l'extérieur ou dans des locaux non climatisés. La Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) a dénombré, l'année passée, 63 accidents, lésions ou maladies professionnelles causés par une exposition à la chaleur. La CSST rapporte aussi qu'au cours des dernières années, une personne en moyenne est morte chaque année à la suite d'un coup de chaleur ou d'une insolation au travail.

Le coup de chaleur, qui se produit lorsque la température du corps dépasse 40,6 degrés Celsius (105 degrés Fahrenheit), peut survenir brusquement lors d'efforts physiques à la chaleur, et c'est que qui amène la CSST à rappeler aux employeurs qu'ils doivent organiser l'horaire et la charge de travail de leurs employés en conséquence. Des tâches plus légères peuvent être nécessaires, et les pauses doivent être plus fréquentes. Un accès à un site de repos à l'ombre ou climatisé est aussi de mise. Les travailleurs oeuvrant à la chaleur doivent boire au moins un verre d'eau toutes les 20 minutes.



Chez Toitures Raymond, le président Alain Raymond a indiqué que ses employés débutent plus tôt pour terminer leur journée en début d'après-midi. La compagnie fournit aussi l'eau à ses travailleurs. « Minimum cinq à six litres par jour, par gars », soutient M. Raymond.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

L'actualité.com

Publié sur L'actualité (<http://www.lactualite.com>)

Google Livres : tout le monde y participe (sans le savoir)

Par Vincent Destouches
(26 Juin 2010)

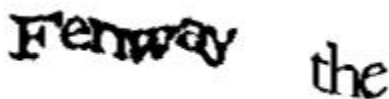
En tapant sur le clavier les caractères déformés présentés dans certains formulaires en ligne, vous participez à votre insu... à la numérisation de documents anciens ! Tout sur cette méthode nommée «recaptcha».

Zola, Balzac, Voltaire... tous ont dû frémir dans leur tombe le 16 septembre 2009. Ce jour-là, un pas de géant a été accompli dans le domaine de la numérisation des livres : Google a officialisé le rachat de reCAPTCHA. Cette entreprise a développé une technologie qui permet aux internautes d'aider, parfois même sans le savoir, les robots qui numérisent les documents.

Comment ? Vous savez ces petits mots à l'allure bizarre, souvent tordus ou barrés, qui apparaissent au bas de certaines pages web et qu'il faut écrire correctement pour s'inscrire ou accéder à une autre section ? Eh bien, ils ne sont pas là que pour assurer la sécurité des sites. Ils ont une autre utilité : celle de recourir aux habiletés des internautes pour transcrire des livres.

C'est un étudiant originaire du Guatemala, Luis von Ahn, qui est à l'origine de cette invention. En 2000, à l'âge de 21 ans, il crée en compagnie d'autres chercheurs de l'Université Carnegie Mellon de Pittsburgh un test informatique appelé captcha (*Completely Automated Public Turing test to tell Computers and Humans Apart*).

Ce système bloque les robots spammeurs en demandant à l'utilisateur de déchiffrer un amalgame de caractères légèrement déformés, par exemple avant de conclure une transaction sur une billetterie en ligne.

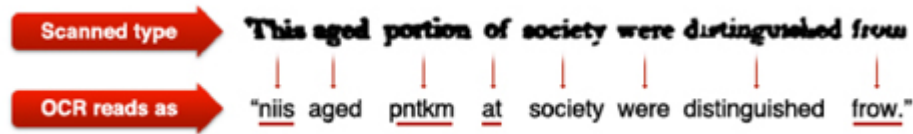


Mais von Ahn cherche à rendre son invention plus utile. En effet, il observe qu'à raison de 10 secondes pour résoudre un captcha, les 200 millions de codes résolus quotidiennement sur la Toile font perdre plus de 500 000 heures à l'humanité. Chaque jour ! Par comparaison, l'espérance de vie d'un homme Canadien est estimée à 78 ans, soit 680 000 heures...

Comment améliorer le captcha ?

Von Ahn porte son attention sur les archives de livres. Dans le monde, de nombreuses entreprises travaillent à numériser les ouvrages qui ont été publiés avant l'ère informatique. Pour ce faire, les pages sont photographiées puis transformées en texte par une pratique appelée reconnaissance optique de caractères (ROC). Le contenu des livres devient ainsi accessible à la recherche sur l'Internet.

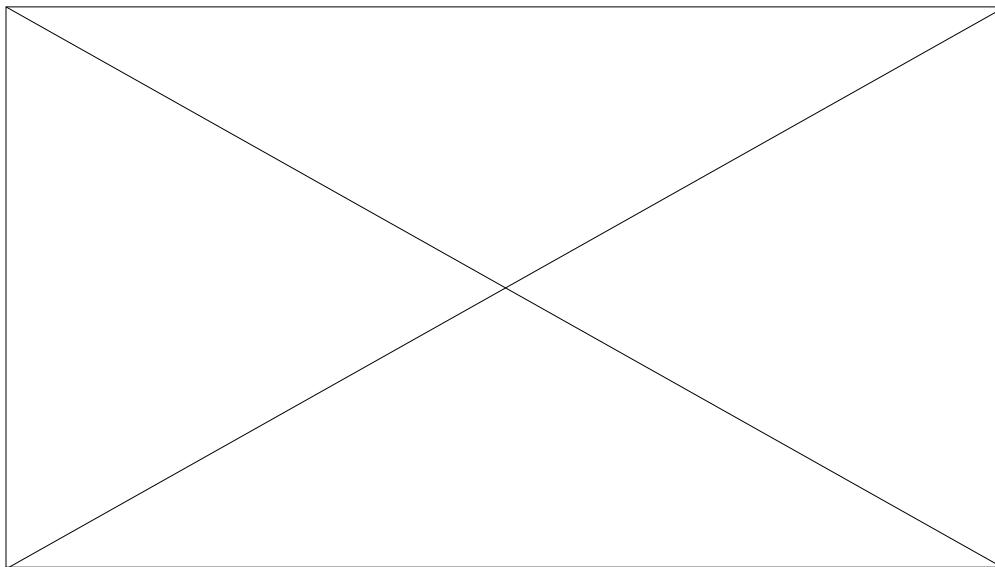
Mais cette méthode n'est pas parfaite. Il arrive que dans des documents, l'encre et le papier se soient dégradés avec le temps, ce qui rend la lecture de certains termes impossible pour les robots scanneurs. C'est à ce moment que von Ahn intervient. Là où les robots ont échoué, il fait appel au savoir des humains en leur demandant de déchiffrer sur le Web ces mots illisibles par les machines.



Ainsi naît le recaptcha, en 2007. Les codes sont alors remplacés par deux mots piochés de façon aléatoire dans une banque d'archives de journaux et de livres anciens appartenant au domaine public. De ces deux termes, l'un a été reconnu par les robots - on l'appelle « mot de contrôle » -, l'autre non. La suite est simple : le système part du principe que si les utilisateurs parviennent à réécrire le mot témoin correctement, ils deviennent « crédibles » pour déchiffrer le suivant. Une fois qu'un certain nombre de personnes a trouvé le terme recherché, ce dernier devient lui-même un mot de contrôle, et les robots l'apprennent.

Aujourd'hui, plus de 120 000 sites utilisent cette méthode, dont Facebook et Twitter. Von Ahn estime que 10 % de la population mondiale y a participé : ces internautes auraient identifié environ 65 millions de mots par jour et aidé à la numérisation de quatre millions de livres. Selon ce petit génie, il aurait fallu le travail de 20 000 employés à temps plein pour effectuer la même tâche.

Luis von Ahn parle ici de l'utilisation des connaissances :



Une bénédiction pour Google

Le test recaptcha est du pain béni pour les dirigeants de Google, qui y voient une superbe occasion de bonifier leur service Google Livres, une bibliothèque virtuelle de plus de 12 millions d'ouvrages. Avec l'acquisition de cette technologie, l'entreprise trouve enfin le moyen d'améliorer sa banque très critiquée. En effet, la méthode jusque-là employée n'incluait aucun travail d'édition après la ROC, ce qui aboutissait souvent à des phrases dénuées de sens générées par des robots incapables de déchiffrer certains mots.

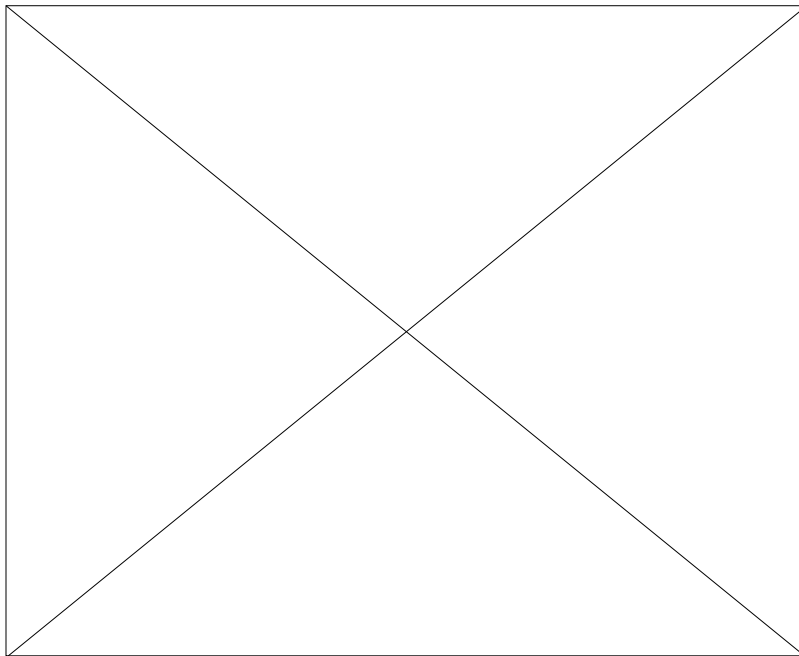
Pour la multinationale établie à Mountain View, cet investissement est aussi un régal commercial. Une fois numérisés, les livres deviennent accessibles... sur son moteur de recherche ! Un avantage concurrentiel non négligeable.

Grâce à des accords avec les universités américaines de Stanford et Harvard ainsi qu'avec 40 institutions - dont les bibliothèques nationales d'Autriche, de Rome et de Florence - Google Livres constituera bientôt une source inestimable du savoir humain.

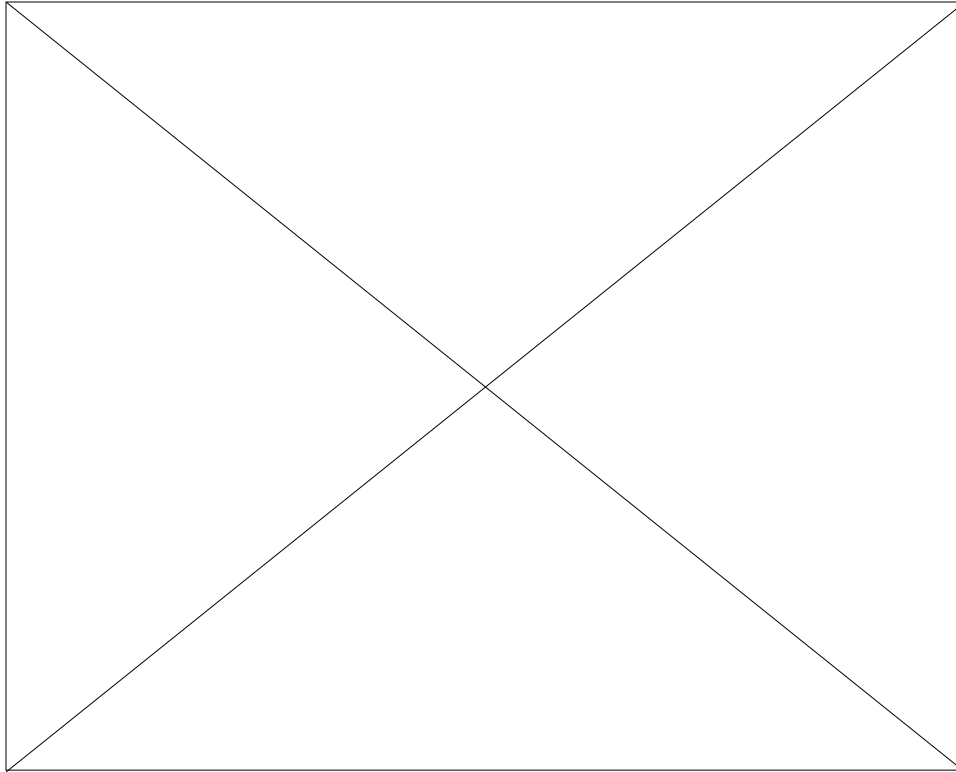
Le *New York Times* a également chargé reCAPTCHA en 2009 de numériser ses 150 ans d'archives - le célèbre journal a été fondé en 1851 -, chose que von Ahn et son équipe de l'Université Carnegie Mellon devrait avoir terminée avant la fin de l'année.

Le prochain projet de von Ahn ? La traduction d'articles en différentes langues. Monolingo, un site qui sera lancé prochainement, propose de prendre le relais d'outils en ligne encore perfectibles. Là où les adaptations littérales échouent souvent, il va demander aux internautes d'indiquer le sens correct de phrases et de mots, ce qui aidera à retranscrire des articles entiers en plusieurs langues. Son slogan ? « Apprenez une langue, traduisez le Web. ». Tout un défi !

Luis von Ahn explique l'intervention humaine dans le traitement des données informatiques (*human computation*) :



Luis von Ahn exprime ses idées :



NAISSANCE DU BONHOMME SOURIRE SUR ORDINATEUR :-)



L'Université Carnegie Mellon, où travaillent Luis von Ahn et son équipe, est aussi célèbre pour une autre raison : c'est dans ses locaux, le 19 septembre 1982, que le chercheur en informatique Scott Fahlman a conçu l'icône du « bonhomme sourire ».

Il y aurait pensé comme moyen pour faire la distinction entre les messages humoristiques - le sarcasme n'étant pas toujours bien révélé par écrit - et ceux plus sérieux, désignés par le :-(. Le « bonhomme triste » a cependant fini par être populairement associé à la frustration ou à la déception.

RECAPTCHA AUDIO

Une version audio du recaptcha a aussi été mise au point afin de créer un système de sécurité accessible aux personnes atteintes de troubles de la vision qui naviguent sur l'Internet en utilisant un logiciel de lecture

d'écran. Une première version, qui consistait à décoder une série de chiffres lue sur un fond sonore assez lourd, a été remplacée en 2008, car elle n'était pas assez sécuritaire. La nouvelle mouture s'inspire des captchas écrits : des phrases tirées de vieilles émissions de radio que les logiciels de reconnaissance vocale n'ont pu déchiffrer correctement sont proposées aux utilisateurs en guise de tests. Des segments audio entiers sont ainsi transcrits grâce à la participation des internautes.

URL source: <http://www.lactualite.com/culture/google-livres-tout-le-monde-y-participe-sans-le-savoir>